

Etat Major des Armées - EMA

Comité Social d'Administration de Réseau – (CSA-R)

COMPTE RENDU

Balard, 21 octobre 2025

Le **deuxième Comité Social d'Administration Réseau (CSA-R) de l'année 2025** s'est tenu sous la présidence du **Général CRACH**. Cette réunion a rassemblé les représentants de l'administration, des organisations syndicales et des experts afin d'aborder plusieurs sujets majeurs liés aux ressources humaines et aux transformations structurelles de l'EMA.

L'UNSA Défense était représentée par :

E. BARRERE, B. SIMON, S. RICHARD, L. GRAND, J. GUAYROSO

Après un rappel du contexte et des enjeux actuels, l'ordre du jour a été présenté et structuré autour des points suivants :

ORDRE DU JOUR

Ce CSA-R EMA s'est déroulé avec l'ordre du jour suivant :

- 1) Désignation du secrétaire-adjoint ;
- 2) Accueil des nouveaux membres désignés par les organisations syndicales ;
- 3) Approbation du procès-verbal du précédent CSA EMA (23 avril 2025) ;
- 4) Point de situation sur le contexte stratégique et RH de l'EMA ;
- 5) Situation des personnels civils de recrutement local (PCRL) ;
- 6) Politique indemnitaire et effectifs ;
- 7) Projet ADP PC – Rapprochement RH vers un CMG unique / CSRH ;
- 8) Dossiers ALLIANCE et corrections de carrières ;
- 9) Respect des règles RH et conditions de travail ;
- 10) Élections professionnelles 2026 ;
- 11) Questions diverses et clôture de séance ;

1) Introduction du président et Propos Liminaire des OS

Lecture des déclarations liminaires qui permettent de structurer la réunion et de poser les bases des discussions.

L'UNSA Défense attend comme indiqué dans sa DL des réponses claires sur les points suivants :

1. Contexte stratégique et transformations du ministère,
2. Situation des personnels civils de recrutement local (PCRL),
3. Prime IMOMA – Attribution inachevée et manque de moyens,





4. Leviers ICT/TCT à la DMAé – Manque de transparence,
5. Projet ADP PC – Rapprochement vers un CMG unique,
6. Fiabilisation des dossiers ALLIANCE – Rachat des années d'études et de services,
7. Respect des règles RH et conditions de travail,
8. Élections professionnelles et périmètre BdD,
9. Conclusion politique et syndicale.

2) Votes et approbations

Le procès-verbal du CSA EMA du 23 avril 2025 a été approuvé à l'unanimité.

3) Contexte stratégique et évolution du ministère

En ouverture de séance, le général CRACH, président du comité, a dressé un tableau lucide du contexte international : montée du risque russe, réémergence des menaces hybrides, durcissement des rapports de puissance.

Selon lui, le monde connaît un changement d'ère stratégique marqué par l'effritement du système hérité de la Seconde Guerre mondiale. Deux hypothèses se dessinent : la poursuite d'un niveau de menace élevé, ou une trêve imposée par les États-Unis, qui ne constituerait qu'un répit temporaire.

L'EMA, a-t-il précisé, doit pouvoir encaisser le premier choc et tenir dans la durée, tout en maintenant la cohérence capacitaire et RH de ses forces. Il a également souligné que la France reste l'un des rares pays européens à ne pas rencontrer de difficultés majeures de recrutement, grâce à l'engagement renouvelé des jeunes générations.

Le général a réaffirmé la volonté du commandement d'associer pleinement les personnels civils à cette transformation, reconnaissant leur rôle dans la continuité, l'efficacité et la stabilité du modèle de défense :

« Nous sommes dans le même bateau. »

L'UNSA Défense a rappelé que les personnels civils de l'EMA ne doivent pas être les oubliés de cette évolution, leur contribution étant essentielle à la performance collective.

4) Personnels civils de recrutement local (PCRL)

L'UNSA Défense a de nouveau exprimé ses inquiétudes concernant la réforme *Agir Autrement avec l'Afrique*, déjà évoquée lors du précédent CSA, sans réponse satisfaisante. Elle a demandé la mise en œuvre rapide d'un accompagnement complet et digne : indemnités de transport, reclassement et reconnaissance des services rendus.

Administration : L'EMA a confirmé la poursuite du dispositif d'accompagnement, en coordination avec le Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères et la DRH-MD. Un plan global de sécurisation juridique et financière est en voie de finalisation.

Le général CRACH a salué l'implication des organisations syndicales sur ce dossier, précisant que des forums à l'emploi et des actions de reclassement ont été organisés, notamment en Côte d'Ivoire, avec le soutien de l'Économat des Armées qui a été sollicité pour des embauches. Chaque situation individuelle a été étudiée, dans un contexte humainement difficile.



5) Prime IMOMA – Attribution incomplète

L'UNSA Défense a rappelé que de nombreux agents éligibles n'ont toujours pas perçu la prime IMOMA, dénonçant un manque de crédits et un traitement inégal. Elle a interrogé l'administration sur l'obtention effective des moyens auprès de la DRH-MD.

Administration :

L'EMA a reconnu un décalage budgétaire et indiqué que la DRH-MD œuvre à débloquent des crédits complémentaires d'ici la fin de gestion, tout en admettant que le budget reste insuffisant.

Un point d'étape sera présenté lors du prochain CSA.

⊙ RH DMAé:

Leviers ICT/TCT – Transparence et répartition

L'UNSA Défense a dénoncé le manque de transparence concernant les leviers ICT et TCT, les critères d'attribution restant flous.

Elle a demandé une intervention directe auprès de la DGA afin d'assurer la cohérence interservices.

- DMAé : 190 postes concernés ;
- DGA : 166 postes concernés ;
- Ces dispositifs sont financés par la DRH-MD ;
- Les enveloppes demeurent contraintes et conditionnées à la validation du schéma de performance RH 2025 ;
- Le levier 2 a principalement bénéficié aux agents les moins rémunérés, avec un rattrapage moyen de 60 € mensuels ;
- Seuls 2 leviers sur 3 ont été attribués et aucune revalorisation exceptionnelle n'a été accordée ;
- Les leviers 1 restent conditionnés à la mobilité ;

Des planches de présentation sont disponibles sur l'espace partagé de la DMAé (à demander).

⊙ Mobilité et recrutement

Plusieurs cas de mobilités non honorées ont été signalés, en raison de restrictions budgétaires.

L'EMA a présenté ses actions de recrutement :

- Création d'une journée de l'apprentissage,
- Mise en œuvre du Plan de Recrutement 2026 (PDR 26), qui privilégiera les postes fonctionnaires plutôt que contractuels.

L'UNSA Défense a proposé à l'EMA/DRM de publier sur le portail « **Première Expérience Défense** » les fiches de postes d'apprentis.

6) Projet ADP PC – Rapprochement vers un CMG unique

L'UNSA Défense a exprimé ses fortes inquiétudes concernant le rattachement à un CMG unique, perçu comme un risque de perte de proximité RH et de désorganisation. Elle s'interroge également sur la valeur ajoutée des futurs CSRH (SCA/GSC) face aux DAP dissoutes, et demande une concertation réelle.

Administration :

L'EMA a présenté l'état d'avancement du projet ADP PC.

La création d'une structure interne ex nihilo n'est pas retenue.





Le scénario privilégié est celui d'un adossement au CSRH du SCA, avec un contrat de services précis entre les structures.

Les arbitrages sont attendus pour le premier semestre 2026, après une phase d'expérimentation.

Le président a confirmé que la proximité RH restera le socle du modèle rénové, à l'exception du CICOs.

7) Dossiers ALLIANCE :

L'UNSA Défense a signalé plusieurs erreurs dans le traitement des dossiers ALLIANCE, notamment concernant les rachats d'années d'études ou de services, pouvant avoir des conséquences sur les carrières et retraites.

Administration :

La DRH-MD a reconnu ces anomalies techniques liées à la mise à jour du module carrière.

Une opération de fiabilisation des données sera menée avant la fin 2025, priorisant les dossiers à impact financier.

8) Respect des règles RH et conditions de travail

L'UNSA Défense a alerté sur des dérives locales dans l'application des règles RH, notamment des écarts entre travail prescrit et travail réel.

Elle a rappelé que le management doit rester dans le cadre du droit et se distinguer du commandement militaire.

Administration :

Le président a reconnu certaines situations complexes et a annoncé l'envoi d'un rappel des principes de management civil et militaire à l'ensemble des chefs d'organismes avant la fin d'année.

9) Élections professionnelles 2026

Mme COMBE (DRH-MD) a présenté le dispositif des élections professionnelles :

- Vote électronique comme règle générale, avec possibilité de vote papier dérogatoire notamment dans certains EPA ;
- Mise en place de groupes projets : communication, cartographie des instances, déploiement des moyens ;
- Phase test du vote électronique prévue de juin à septembre 2026 ;
- Intégration de la nouvelle cartographie des BdD dans le processus.

L'UNSA Défense a demandé que les personnels puissent voter selon leur futur périmètre d'appartenance, en lien avec les fusions de BdD et la mise à jour ALLIANCE.

Il est précisé que la DRH-MD a indiqué que cette demande est à l'étude avec la DGAFP, afin de garantir une cohérence démocratique du scrutin.

10) Clôture et conclusions

En clôture, le général CRACH a salué le professionnalisme et l'engagement des personnels civils et réaffirmé la volonté du commandement de maintenir un dialogue social attentif et respectueux.

L'UNSA Défense a remercié le président pour la qualité des échanges et des présentations, rappelant que les transformations du ministère ne réussiront qu'avec et par ses agents civils.

Leur reconnaissance n'est pas un supplément, mais une condition de réussite du modèle de défense.





CONCLUSION UNSA Défense :

Ce CSA de réseau de l'État-Major des Armées s'est tenu dans un contexte international incertain, où les lignes d'équilibre se déplacent et où la Défense française doit continuellement s'adapter. Les échanges ont confirmé que les transformations engagées sont profondes, parfois complexes, mais qu'elles ne pourront réussir qu'avec l'adhésion et la reconnaissance pleine et entière des personnels civils.

L'**UNSA Défense** salue l'écoute manifestée sur plusieurs sujets, notamment le suivi des PCRL, la transparence annoncée sur les leviers ICT/TCT, et l'engagement de corriger les anomalies des dossiers ALLIANCE. Mais au-delà des promesses, nous attendons des actes concrets et rapides. Le versement intégral de l'IMOMA, la clarté sur le projet ADP PC, et la vigilance sur le respect des règles RH locales seront autant de points sur lesquels nous demeurerons exigeants.

Nos représentants ont rappelé avec force que les agents civils ne sont pas un simple rouage du dispositif, mais une composante essentielle, stratégique et humaine du modèle de défense. Leur compétence, leur mémoire et leur sens du service public font tenir la continuité du ministère dans la durée.

L'**UNSA Défense** continuera d'être une organisation force de proposition, mais aussi de vigilance. Nous défendrons sans relâche les valeurs qui nous animent : équité, transparence, respect et dialogue. Parce qu'au-delà des réformes et des tableaux budgétaires, ce sont des femmes et des hommes qui font vivre chaque jour la mission Défense.

Et c'est sur eux, avant tout, que reposent la force morale et la crédibilité de notre institution.

**Pour toutes questions n'hésitez pas à contacter vos élus en CSA R EMA –
L'UNSA, numéro 2 sur ce CSA qui détient 4 sièges.**

